Pays : France Périodicité : Quotidien



**Date : 15 NOV 16**Page de l'article : p.8-9
Journaliste : Sarah Hugounenq

Page 1/2

## PATRIMOINE

Par Sarah Hugouneng

## Le patrimoine tire le signal d'alarme

Pour la première fois, onze institutions s'associent pour dénoncer la politique patrimoniale menée par la France. À la veille de l'élection présidentielle, ils signent une lettre ouverte en 22 propositions chocs. Florilèges des débats à venir.

## Lettre ouverte ouverte Français et à leurs Élus sur le Patrimoine

MICHEL DE MAULE



Le monde du patrimoine est préoccupé. En témoigne la publication d'une Lettre ouverte aux Français et à leurs élus sur le patrimoine, par onze associations et institutions de sauvegarde du patrimoine. Loin d'être une feuille de route pour le ou la future ministre de la Culture, le texte clair et concis lance des pistes de réflexions et promeut les ambitions de ses auteurs sur la gestion du patrimoine en France. « L'idée de l'ouvrage est aussi de dire que la société civile a son mot à dire dans le débat politique. Ceci n'est pas un travail complet ni exhaustif, mais veut ouvrir un débat citoyen au niveau national. Toutefois notre

volonté n'est pas d'affaiblir les services de l'État, bien au contraire. S'il n'existe pas de structure administrative correcte, la mission ne peut être remplie », explique Philippe Toussaint, président de l'association Vieilles Maisons Françaises. Le pamphlet commence par les mêmes leitmotivs qui fondent tout bon discours politique : refus de l'opposition passé et présent, valorisation d'un patrimoine facteur de progrès, dénonciation d'un patrimoine vu comme une charge au profit d'un patrimoine perçu comme une richesse... Le texte prend même des accents doucereux quand il énonce que le patrimoine « donne un visage splendide et familier à la France, où la poésie devient une réalité tangible ». Une fois les propositions exposées, l'ouvrage interpelle et pointe du doigt les faiblesses de notre politique patrimoniale. Le sujet est développé au fil de quatre grandes thématiques que sont la définition du

Chantier d'insertion dans le labyrinthe du Château de Fontainebleau. © Chateau de Fontainebleau.

LE SUJET EST
DÉVELOPPÉ
AU FIL DE
QUATRE GRANDES
THÉMATIQUES
QUE SONT
LA DÉFINITION DU
PATRIMOINE, SA
GOUVERNANCE,
LA TRANSMISSION
DES SAVOIRS ET
SAVOIR-FAIRE,
ET LES ASPECTS
ÉCONOMIQUES
DU SECTEUR

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays: France Périodicité : Quotidien Date: 15 NOV 16 Page de l'article : p.8-9

Journaliste: Sarah Hugounenq

圓

Page 2/2

patrimoine, sa gouvernance, la transmission des savoirs et savoir-faire, et les aspects économiques du secteur. Le premier axe montre combien, à l'heure de la pression démographique et de la nécessaire transition écologique, la définition actuelle du patrimoine est obsolète. En ce sens, les



auteurs plaident pour une approche globale mêlant monuments et environnement, l'intégrant dans les politiques de développement durable et repensant la protection du patrimoine vernaculaire. Par voie de conséquence, il est proposé de créer une délégation interministérielle aux patrimoines pour mieux irriguer la politique étatique d'une conscience patrimoniale, au moment où la réforme territoriale

**Emmanuel Valenta** et Henri Paul Gaida. employés de la société Léon Noël, reposent la tête du « Pélerin » sur la façade de la Cathédrale de Reims. © Franck Charel.

brouille les cartes quant à la répartition des compétences culturelles. L'objectif est aussi de s'attaquer à la racine de ces maux en régénérant l'éducation artistique et culturelle et la formation des métiers du patrimoine et du tourisme. « Des dizaines de milliers d'emplois au savoir-faire exigeant ne sont pas pourvus aujourd'hui par manque de compétence », déplore Philippe Toussaint. Le ton se fait plus corrosif sur le chapitre des financements. Après avoir rappelé la manière dont les budgets ont été « sabrés », les auteurs affirment la nécessité de sanctuariser et régulariser l'enveloppe étatique en faveur du patrimoine (et non seulement du ministère de la Culture), de consolider la situation financière de la Fondation du patrimoine, hissée au rang de fer de lance de la politique de sauvegarde de nos monuments, et d'étendre les incitations fiscales pour favoriser et conserver le patrimoine mobilier. De même, un vieux loup de mer refait surface : mettre en place un tirage exceptionnel de la loterie national en faveur de l'entretien du bâti. D'un point de vue social, il est demandé de s'attaquer au phénomène de désaffectation des centres anciens, de favoriser le réemploi des vieux bâtiments, d'inciter à la vocation d'insertion des chantiers du patrimoine ou encore de mettre l'accent sur l'entreprenariat dans la formation des métiers d'art.

Préférant le plus souvent les grandes idées (cohérentes) aux propositions détaillées, le texte manque parfois de piquant. Mais, l'intelligence de la lettre ouverte réside justement dans cette capacité à esquisser des pistes de réflexion et non à imposer une vision dogmatique du patrimoine. L'initiative est d'autant plus salutaire que les onze structures signataires, de la Fondation du patrimoine à l'Association nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, en passant par les Ateliers d'Art de France et la Fédération française des Sociétés d'Amis de Musées, ne sont pas connues pour toujours partager les mêmes opinions. La pluralité de ces points de vue qui ont su rédiger un texte aussi homogène trahit en creux la défaillance de notre politique patrimoniale. LETTRE OUVERTE AUX FRANÇAIS ET À LEURS ÉLUS SUR LE PATRIMOINE, éd. Michel de Maule, 103 p., 10 euros.

« DES DIZAINES DE MILLIERS D'EMPLOIS AU SAVOIR-FAIRE EXIGEANT **NE SONT PAS POURVUS** AUJOURD'HUI PAR MANQUE DE COMPÉTENCE » PHILIPPE TOUSSAINT